

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2019

RÉFORME EUROPÉENNE DU DROIT D'ASILE - (N° 2343)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL61

présenté par

M. Mendes, rapporteur et Mme Karamanli, rapporteure

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 19, supprimer le mot :

« , lui, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel